



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 21 décembre 2023

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### **11 communes et groupes de communes héraultaises bénéficiaires du programme « Villages d'avenir »**

Les 11 communes héraultaises candidates au programme « villages d'avenir » ont été validées par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

**Le programme « Villages d'avenir » s'inscrit dans le dispositif France ruralités, lancé le 15 juin 2023 par la Première ministre**, lequel ambitionne de placer les territoires ruraux et leurs enjeux spécifiques au cœur de l'action publique nationale et locale.

« Villages d'avenir » propose aux communes rurales des solutions d'ingénierie complémentaires à celles existantes sur le territoire. Les projets concernés peuvent porter sur le logement, les mobilités, la santé, le patrimoine, la culture ou encore le développement économique.

Après consultation des deux associations des maires de l'Hérault (AMF 34 - AMRF 34), du conseil départemental et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, le préfet de l'Hérault François-Xavier Lauch a proposé 11 candidatures qui viennent d'être validées par l'ANCT.

#### **Les lauréates sont les 9 communes et les 2 groupes de communes suivantes :**

- Cabrières, Candillargues, Ceilhes-et-Rocozeles, La Tour-sur-Orb, Le Pouget, Les Matelles, Montpeyroux, Saint-Maurice-Navacelles et Valros ;
- Groupe de communes n°1 : Fraisse-sur-Agout, Cambon-et-Salvergues, Castanet-le-Haut, Le Soulié et Rosis ;
- Groupe de communes n°2 : Causse-de-la-Selle, Pégairolles-de-Buèges, St-André-de-Buèges et St-Jean-de-Buèges.

Ces communes ont été retenues au regard de l'ambition et de la complexité des projets proposés, d'une répartition équitable dans le territoire et de la prise en compte de groupes de communes réunies autour de projets communs.

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2

Bénéficiaires du programme « Villages d'avenir », ces collectivités seront assistées par une cheffe de projet dédiée et positionnée auprès des services de l'État. Recrutée à compter du 15 janvier 2024, cette dernière sera à disposition des élus pour les accompagner dans l'ingénierie du projet, la recherche de financements et pour définir une prospective.

Outre l'accès à diverses ingénieries privées ou publiques qui permettront de mener à bien les projets présentés par ces maires ruraux, le programme « Villages d'avenir » prévoit en pratique un accès prioritaire aux financements afin de les réaliser rapidement.

Le dispositif Volontariat Technique en Administration (VTA) sera par ailleurs mobilisé par les élus intéressés pour s'adjoindre, au sein de la commune, les compétences de jeunes diplômé(e)s souhaitant connaître une expérience en administration municipale centrée sur un projet de territoire rural.

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Dossier de presse Villages d'avenir – 1<sup>ère</sup> vague Lauréats 2024 :

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP\\_Villages\\_davenir.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP_Villages_davenir.pdf)

France ruralité – Villages d'avenir :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avec-france-ruralites-nous-voulons-aller-encore-plus-loin-1160>

Volontariat Technique en Administration :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/le-volontariat-territorial-en-administration-470>

Contact - Préfecture de l'Hérault :

[pref-mci@herault.gouv.fr](mailto:pref-mci@herault.gouv.fr)

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2